

Les groupes antitabac envient la Floride

MATHIEU PERREAULT

EN FLORIDE, les publicités antitabac ne recommandent jamais de cesser de fumer. « Nous avons des raisons de croire que ce genre de commentaires incitent plutôt les jeunes à fumer », expliquait, hier à la Conférence internationale francophone sur le contrôle du tabac, un responsable de la lutte contre le tabagisme de la Floride, Chuck Wolfe.

La campagne antitabac qu'a concoctée M. Wolfe, *Truth*, a été lancée en 1998. Depuis, elle est régulièrement citée en exemple. Le taux de tabagisme chez les adolescents a chuté deux fois plus vite en Floride qu'ailleurs aux États-Unis, de 31 % chez les 15-18 ans entre 1998 et 2001. M. Wolfe a depuis travaillé aux campagnes antitabac nationales.

Les pubs de *Truth* s'appuient sur une nouvelle approche, la « dénormalisation de l'industrie », par opposition à la « dénormalisation sociale », qui vise la fumée dans les endroits publics, et la « dénormalisation du produit », qui mentionne les dangers de la cigarette. « Nous voulons montrer aux jeunes que l'industrie du tabac leur ment », a expliqué M. Wolfe hier au Palais des congrès. L'une des pubs de *Truth*, qui montrait un haut dirigeant en complet recevant le « prix

démoniaque » pour le plus grand nombre de morts à un gala réunissant des mafieux, des caïds et Hitler, aurait incité les compagnies de tabac à imposer une clause de « non-diffamation » aux ententes de dommages-intérêts conclues avec les États américains.

M. Wolfe vient du milieu des affaires. Avant de s'occuper de *Truth*, il avait été chargé par le gouverneur démocrate d'organiser l'aide aux sinistrés de l'ouragan Andrew, en 1992, et de mettre de l'ordre dans les finances de Miami, qui était en faillite en 1996. Selon lui, il faut combattre le feu par le feu, c'est-à-dire recourir au marketing. « Nous devons faire en sorte que les jeunes reconnaissent le logo des campagnes antitabac. Nous devons travailler à augmenter notre part de marché, qui est de 70 % au niveau du tabagisme lui-même, mais beaucoup plus bas au niveau de la tolérance du tabagisme chez les autres. »

Une responsable du programme antitabac de Santé Canada, qui faisait partie du même groupe que M. Wolfe, a été la cible de plusieurs critiques hier. Plusieurs militants antitabac voulaient savoir pourquoi le Canada n'imitait pas l'approche de la Floride.

« Nous ne nous attendions pas à devoir gérer un budget de publicité de plusieurs millions de dollars, a répondu Hélène Goulet de Santé Canada. Nous faisons des essais et erreurs. En Floride, le gouverneur menait la campagne. Nous devons consulter un paquet de monde, notamment parce que l'éducation est du domaine provincial. Et nous ne sommes pas certains que l'approche de dénormalisation de l'industrie fonctionnerait au Canada. Dans des *focus groups*, on s'est fait dire : *On le sait que l'industrie ment. Ne gaspillez pas notre argent pour ça. Il ne*

faut pas tenir pour acquis que la culture canadienne n'est pas différente. »

Mme Goulet a aussi essuyé des critiques à propos de pubs antitabac mettant en vedette Elvis Stojko et Josée Chouinard, jugées mièvres. Un responsable d'Info-tabac a même affirmé : « Il ne faut pas donner d'informations du tout plutôt que de passer le mauvais message ». Mme Goulet a reconnu qu'il ne s'agissait pas d'une très bonne campagne et a expliqué que « des circonstances » dont elle ne pouvait parler avaient mené au rejet d'autres propositions de pubs. « Nous tenions à être présents pendant les Jeux olympiques et n'avons pas eu beaucoup de temps. »

Fumer moins ou arrêter?

MATHIEU PERREAU

« **CESSEZ DE FUMER** ou vous allez mourir. » Le constat offre un choix clair. Mais pour les très nombreux fumeurs qui ne réussissent pas à écraser, c'est une option déprimante et humiliante.

« Beaucoup de fumeurs perdent la face en essayant d'arrêter de fumer », a affirmé David Sweanor, conseiller juridique à l'Association des droits des non-fumeurs du Canada, hier à la Conférence francophone sur le contrôle du tabac, qui se tient au Palais des congrès. « Neuf fois sur 10, ils auront recommencé à la fin de l'année. Résultat : ils finissent par ne plus écouter les messages antitabac, pour faire cesser cette humiliation. Dans beaucoup de cas, il s'agit d'un besoin physiologique qu'il faudrait les aider à combler autrement, par d'autres formes de nicotine. »

La « réduction des méfaits » divise la communauté médicale et les

groupes antitabac. Peut-on conseiller à un fumeur irréductible de diminuer sa consommation de cigarettes ? Doit-on accepter qu'un ex-fumeur prenne des timbres de nicotine pour le reste de sa vie ? « Il manque de recherches sur les effets d'une diminution de la consommation de cigarettes », explique l'épidémiologiste Gérard Dubois, qui a présidé en France un groupe de travail sur la « réduction du risque tabagique ». « On ne sait pas si ça aide à arrêter totalement. Et on ne sait pas les effets sur la santé. »

En ce qui a trait au cancer du poumon, des recherches ont montré que fumer 20 cigarettes par jour pendant 17 ans équivalait à fumer 10 cigarettes par jour pendant 20 ans. « Il n'y a presque pas de différence », résume le Dr Dubois, parce que les petits fumeurs inhalent davantage leurs 10 cigarettes. « Mais nous sommes disposés à réviser nos positions si d'autres études montrent qu'il y a des avantages pour la santé. Par contre, je pense

qu'un médecin qui suggère à un malade chronique qui devrait arrêter de fumer, mais n'y parvient pas, de diminuer sa consommation, ne devrait pas être condamné. Je pense à un emphysématisé, par exemple. »

Autre cas difficile, les femmes enceintes. « Les effets sur le fœtus sont les mêmes que la femme fume 20 cigarettes ou 10, parce qu'elle tire davantage pour compenser, dit le Dr Dubois. Il faut qu'elle en fume moins de cinq pour que les effets sur le fœtus soient moins graves. Mais avec un substitut de nicotine comme les timbres, les effets sur le fœtus sont moins graves à mesure que la consommation diminue, parce que la femme tire moins sur sa cigarette. » La France a été le premier pays européen à autoriser les timbres pour les femmes enceintes. Au Canada, diverses associations médicales ont permis à leurs membres de prescrire des timbres à des femmes enceintes qui n'arrivent pas à écraser.

Les gouvernements devraient aider les autres mécanismes de livraison de la nicotine à conquérir la part de marché de la cigarette, suggère M. Sweanor. « Les timbres et les inhalateurs de nicotine sont sévèrement réglementés en tant que médicaments. Les modèles permis assurent par exemple un niveau de nicotine beaucoup moins haut que la cigarette, qui est atteint plus lentement. La nicotine pose un risque pour la santé, c'est vrai, mais pas beaucoup plus grand que le fait de me lever pour prendre la parole devant vous. Le problème avec la cigarette, c'est la combustion. Si on devait fumer le café au lieu de le boire, il serait beaucoup plus cancérigène. »

Le mouvement antitabac doit établir ses priorités, selon M. Sweanor. « Voulons-nous nous débarrasser de la nicotine, du tabac, ou simplement compliquer la vie de Philip Morris? Je pense que notre seul objectif valable est de réduire le nombre de maladies et de morts dus à la cigarette. »

Une bourse d'études «Imperial Tobacco» serait le seul lien de l'UdeS avec l'industrie du tabac

François Gougeon

SHERBROOKE

Apart la désignation depuis octobre 2001 d'une bourse d'études appelée «Imperial Tobacco», ni l'Université de Sherbrooke ni la Fondation de cet établissement n'ont de liens avec l'industrie du tabac.

C'est ce qu'a indiqué hier Gilles Pelloile, de la Direction des communications de l'Université de Sherbrooke, en rapport avec une recherche menée par le Dr Fernand Turcotte, de la Faculté de médecine de Sherbrooke, concernant des liens entre les universités canadiennes et l'industrie du tabac.

Celui-ci a découvert que plusieurs des établissements avaient reçu des subventions de recherche et des dons ou encore que des dirigeants de l'industrie du tabac faisaient partie de conseils d'administration d'universités. Mais le Dr Turcotte, qui parle de complot de la part de l'industrie du tabac, ne donne aucun nom d'établissement; confidentialité oblige.

À l'Université de Sherbrooke, M. Pelloile, après une recherche, a indiqué que tant de ce côté que de celui de la Fondation, on ne pouvait faire de lien entre les administrateurs et l'industrie du tabac.

Concernant les dons, il a nuancé le fait que depuis octobre 2001, le nom de

Imperial Tobacco est dans le décor pour un montant initial de 80 000 \$. «Il faut comprendre qu'au départ, en 1990, le don a été fait au nom d'Imasco, un groupe qui avait des intérêts dans une foule de secteurs, dont Imperial Tobacco. À la dissolution du groupe, le donateur a demandé que la bourse porte dorénavant le nom d'Imperial Tobacco, plutôt par exemple que Pharmaprix. On ne pouvait quand même pas aller à l'encontre de la volonté du donateur», a dit M. Pelloile.

Mais il s'empresse d'assurer que le donateur a laissé l'institution entièrement libre dans sa façon d'utiliser le don. «On ne nous a soumis aucune indication sur la manière de favoriser tel ou tel étudiant boursier, pour telle ou telle type de recherche», a soutenu Gilles Pelloile.

Du reste, l'établissement travaille à se donner des balises sur ce qui est «socialement responsable» de recevoir en terme de bourses et dans la façon de placer et faire fructifier cet argent. «Aucune université encore n'a établi de politique formelle en ce sens. Il faut bien voir aussi que c'est assez délicat car il faut éviter de se peindre dans le coin... Il y a une question de logique dans cela. Par exemple, va-t-on refuser de l'aide de Bombardier sous prétexte que l'entreprise produit du matériel militaire?» a réagi le porte-parole de l'Université de Sherbrooke.

Les cigarettiers et les autres

Une recherche rendue publique cette semaine révèle que le quart des facultés de médecine du pays ont accepté des subventions de l'industrie du tabac. Aucune université ne devrait accepter des dons de cette industrie, nuisible à la santé des citoyens, et ce, même si l'auteur de l'étude, le Dr Fernand Turcotte, est incapable de prouver que l'industrie a eu une quelconque influence sur des résultats de recherche en santé. Même complète, cette étude soulève par ailleurs des questions capitales pour la recherche universitaire, plus précisément sur les périls de l'association désormais systémique entre le secteur privé et l'université.

Cela ne veut pas dire que la recherche subventionnée par une entreprise prendra obligatoirement une trajectoire visant à plaire à son bailleur de fonds, encore que cela puisse arriver. On se rappelle le cas de Nancy Olivieri, une hématologue affiliée à l'université de Toronto, qui, entre 1993 et 1999, a effectué des tests sur des enfants dans le cadre d'une recherche financée par une compagnie pharmaceutique. Tout se passa bien jusqu'au jour où la chercheuse découvrit que le traitement pouvait comporter des risques pour les patients. Elle refusa alors de poursuivre l'expérience. Elle exprima vigoureusement ses inquiétudes, ignorant du coup une clause du contrat lui interdisant de rendre publics d'éventuels aspects négatifs de ses découvertes. Plus récemment, une trentaine de sommités internationales de la santé ont fustigé l'université de Toronto pour avoir écarté un scientifique connu pour ses critiques de certains antidépresseurs. Une firme produisant le Prozac était le principal donateur du centre universitaire que devait présider l'éminent chercheur...



*Paule
des Rivières*



Position		

Ces deux exemples illustrent de manière brutale les pièges, habituellement plus subtils, qui guettent aujourd'hui le milieu de la recherche. Et les règles du jeu ne sont pas près de changer puisque ce sont les gouvernements eux-mêmes, Ottawa en tête, qui ont encouragé le secteur privé à prendre sa place dans l'institution universitaire.

Les universités ont commencé à réfléchir à cette question mais rares sont celles qui ont des règles claires. Une chose est certaine, il leur est désormais impossible d'ignorer les intérêts de l'entreprise commanditaire dans une recherche. Encore là, cela ne veut pas dire que les résultats des travaux seront faussés. Mais le rythme des recherches n'est plus le même. Le temps se comprime, des résultats sont exigés plus rapidement. Encore là, les gouvernements sont les premiers à insister, désormais, sur la mise en valeur de la recherche universitaire. Trop souvent, pour le chercheur, l'obligation d'être utile a remplacé la liberté de penser. Ainsi, le chercheur qui espère recevoir des fonds a avantage à s'intéresser aux grandes questions, sociales ou économiques, de l'heure. Sinon, il risque d'être recalé.

On le voit, le monde de la recherche universitaire a considérablement changé au cours des 15 dernières années. Le temps où les titulaires d'un doctorat étaient assurés d'un poste à l'université est révolu depuis longtemps, de sorte qu'il est primordial que les étudiants tissent des liens avec le secteur privé, où travaillera une majorité d'entre eux. Mais en même temps, les universités doivent être en mesure d'établir certaines exigences afin de préserver leur mission, qui n'est pas celle du secteur privé.

Universités et tabac font bon ménage

PC - MONTRÉAL

Les universités canadiennes bénéficient couramment des largesses des compagnies de tabac. Selon une étude inédite, en trois ans, l'industrie du tabac a investi au moins 2,4 millions \$ en dons et subventions de recherches universitaires, surtout dans les facultés de médecine. Or, les universités n'ont aucune politique pour encadrer cette pratique et se posent très peu de questions à ce sujet.

Les liens entre le monde universitaire et les fabricants de cigarettes ne sont pas uniquement financiers. Ainsi, de nombreux cadres de l'industrie du tabac siègent à des comités universitaires. Cela les place potentiellement en conflit d'intérêts, affirme l'un des auteurs de l'étude, Fernand Turcotte, professeur à la faculté de médecine de l'Université Laval.

L'étude a été dirigée par l'Unité de recherche sur le tabac de l'Ontario. M. Turcotte l'a présentée, hier, à l'occasion de la première conférence interna-

tionale francophone sur le contrôle du tabac, qui se tient cette semaine à Montréal.

Les chercheurs examinent les liens qui ont existé entre l'industrie du tabac et les universités canadiennes entre 1996 et 1999. Ils ont communiqué avec 90 institutions d'enseignement supérieur et 16 facultés de médecine au pays. C'est la première fois que les universités sont auscultées de la sorte et le diagnostic qui en ressort est troublant à plusieurs égards, selon M. Turcotte.

Ainsi, 28 universités reconnaissent avoir reçu des dons totalisant 1,5 million. Ces dons atteignaient environ 54 000 \$, mais le don le plus substantiel dépassait un demi-million. Ces sommes ont servi surtout à financer des bourses d'étude, des chaires et des congrès.

Les subventions de recherche ont été moins importantes — huit universités affirment avoir reçu, au total, un peu plus de 920 000 \$. Mais ces universités représentent le quart des facultés de médecine du pays. Et sur les 13 projets de recherche subventionnés, six avaient cours

dans des facultés de médecine. Fernand Turcotte n'en revient pas et se demande sur quelle planète ces facultés vivent pour profiter ainsi de «l'argent du crime».

Les universités ont répondu aux questionnaires à la condition de pouvoir conserver l'anonymat et elles ne sont jamais nommées dans l'étude. Mais M. Turcotte précise que 15 universités de l'Ontario et du Québec ont bénéficié de dons, tandis que six universités dans les mêmes provinces ont reçu des subventions à la recherche.

Les auteurs de l'étude constatent également que, en 1999, 26 cadres de l'industrie du tabac occupaient des «fonctions de gouvernance» dans des universités, dont six dans des hôpitaux universitaires.

Les auteurs de l'étude dévoilée hier se sont aussi penchés sur les investissements faits par les universités. Au total, 19 % de celles qui ont répondu à la question, soit 13 universités sur 70, détenaient des actions ou des obligations du tabac en 1999. La valeur moyenne de l'investissement était de 4 millions.